



www.sage-authion.fr

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE DU BASSIN DE L'AUTHION

DÉLIBÉRATION

**DÉLIBÉRATION N°2022-05 – PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT
TERRITORIAL EAU AUTHION 2023-2025 PORTE PAR LE SYNDICAT
MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS (SMBAA)**

**SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU 15 DÉCEMBRE 2022 À LA
SALLE RAYMOND LAUNAY, ROUTE DE BRION, JUMELLES, LONGUE-JUMELLES (49160)**

◆◆◆

Commission Locale de l'Eau du 28 novembre 2022

Date de la convocation : 27 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 53 – nombre de votants : 25

Nombre de membres présents : 26 dont 23 en présentiel et 3 en visio-conférence* – Nombre de pouvoirs : 0

**Le règlement du SAGE ne prévoit pas, à l'heure actuelle, la prise en compte des votes en visio-conférence. Les trois membres en visio-conférence et le pouvoir donné à l'un d'entre eux n'est donc pas comptabilisé dans les votes.*

Le quorum (de 26) n'étant pas atteint, le Président informe les membres de la Commission Locale de l'Eau du report de cet avis à la prochaine séance plénière de la Commission Locale de l'Eau du 15 décembre 2022, pour laquelle le quorum ne sera plus nécessaire.

Commission Locale de l'Eau du 15 décembre 2022

Date de la convocation : 02 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 53 – Nombre de votants : 20

Nombre de membres présents : 20 – Nombre de pouvoirs : 0

1 Présentation du projet

1.1 Généralités

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA), structure porteuse du SAGE Authion, a signé le 10 septembre 2020 son premier Contrat Territorial Eau (CT Eau) multithématiques et multi maîtrises d'ouvrage, avec une programmation détaillée pour la période 2020-2022.

A la suite des 3 premières années de mise en œuvre du contrat, le SMBAA a réalisé un bilan technique et financier des actions menées. Le **taux global de réalisation est de 67%**, toutes thématiques confondues, ce qui démontre **l'engagement d'une bonne dynamique** et ce malgré une période marquée par la crise du COVID-19. La prise en compte des résultats de ce bilan ainsi que la volonté politique de **maintenir une dynamique territoriale** afin de **poursuivre la reconquête de la ressource en eau** avec la participation de **multiples maîtres d'ouvrages**, ont amené le SMBAA à effectuer des **ajustements à la feuille de route et à la stratégie territoriale**, validées en 2019.

Au regard des conclusions du **rapport du GIEC Pays de la Loire**, et des constats déjà réalisés lors de **l'étiage 2022**, l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau passera donc nécessairement par la mise en œuvre d'une programmation ambitieuse, dont la **multiplicité d'actions** concourra à la **reconquête et la préservation de la quantité et de la qualité des masses d'eau du bassin versant de l'Authion**. Ce prérequis est essentiel pour sauvegarder les milieux aquatiques et les usages du territoire.

Cette nouvelle programmation se veut très opérationnelle, du point de vue de la restauration des milieux aquatiques notamment, avec la mise en œuvre d'actions ambitieuses qui découlent des études menées lors du premier contrat.

1.2 Contenu

Le CT Eau 2023-2025 est composé de 3 documents qui sont présentés en annexe :

- La mise à jour de la **stratégie territoriale** ;
- La mise à jour de la **feuille de route**, comprenant le programme d'actions détaillé prévisionnel du SMBAA ;
- Le programme d'action prévisionnel des **maîtres d'ouvrages extérieurs**.

***N.B. :** Il est toutefois à noter que le programme (présenté sous sa forme optimale), pour des raisons de calendrier, nécessite encore une validation définitive de la part des financeurs. Il peut être soumis à des modifications ultérieures.*

2 Analyse de la compatibilité du CT Eau 2023-2025 avec le SAGE Authion

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion a pour mission d'évaluer la compatibilité de la programmation du Contrat Territorial Eau Authion avec les dispositions et les règles du SAGE.

Il est rappelé que le **Contrat Territorial Eau est la mise en œuvre opérationnelle du SAGE de l'Authion**. La totalité des actions du contrat répondent à un ou plusieurs enjeux, objectifs généraux, moyens prioritaires du SAGE Authion. La transversalité des actions est recherchée.

En ce qui concerne les actions dites « prioritaires » et d'envergure, par exemple, celles-ci répondent en effet à de multiples enjeux :

- Actions de restauration des milieux aquatiques prenant en compte la restauration des zones humides associées et permettant la recharge des nappes ;
- Action d'amélioration de la connaissance des systèmes de drainage dynamique, ayant une influence sur la qualité et la quantité de la ressource en eau du bassin versant.

Pour rappel, les **leviers opérationnels** à l'échelle du bassin résultant de la stratégie du SAGE et du diagnostic agricole de territoire sont déclinés dans l'ordre de priorité suivant :

1. **Levier gestion quantitative → répond à l'Enjeu I;**
2. **Levier restauration hydromorphologique des cours d'eau et des milieux aquatiques → répond à l'Enjeu II ;**
3. **Levier réduction des pollutions ciblées ou diffuses → répond à l'Enjeu III ;**
4. **Levier Transferts « Trames verte et bleue » : réduction des transferts vers les milieux récepteurs → répond aux Enjeux II & III ;**
5. **Levier de gouvernance et de communication des actions → répond à l'Enjeu V.**

Le **tableau ci-dessous**, extrait de la stratégie territoriale du CT Eau Authion 2020-2025 mise à jour en novembre 2022 suite au bilan du CT Eau 2020-2022, présente les **objectifs principaux du plan d'actions du CT Eau Authion 2023-2025** et leur **correspondance vis-à-vis des enjeux et des moyens prioritaires du SAGE** :

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs CTU 2020-2025*	Maîtres d'ouvrages ciblés
ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	Amélioration de la connaissance des ressources	Renforcer le suivi hydrologique (courbe de tarage) et hydrogéologique Installation d'échelles limnimétriques	SMBAA - SYDEVA
		Amélioration de la connaissance des ressources hydrogéologiques du bassin versant : lancement d'études de recherche et développement en partenariat avec le BRGM pour la définition d'un réseau piézométrique de référence et de seuils de gestion associés, identification des zones propices à la recharge des nappes, étude des phénomènes de drainance entre aquifères sur le bassin des 3 Rus et diagnostic de l'intensité des cônes de rabattement des forages et leur impact sur les cours d'eau	SMBAA
		Lancement d'une étude des besoins en irrigation sur les unités de gestion 2 et 9 Etude de faisabilité des solutions collectives.	SYDEVA
		Lancement d'une étude prospective gestion de l'eau du bassin de l'Authion et adaptations au changement climatique faisant émerger des solutions	SMBAA - SYDEVA
		Inventaire des plans d'eau du bassin versant dans le cadre de la recherche de solutions de substitution	SMBAA
		Améliorer la connaissance des pratiques de drainage et leurs conséquences sur la ressource en eau du bassin : conduite d'une étude technique et scientifique des systèmes de drainage	SMBAA - partenaires techniques et scientifiques
	Organisation de la gestion collective	Mise en œuvre de l'AUP dès 2021	OUGC

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs CTU 2020-2025*	Maîtres d'ouvrages ciblés
		Lancement de l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du bassin de l'Authion	SMBAA
	Déclinaison des Volumes Prélevables en objectifs réglementaires et gestion de crise	Actualisation de l'étude des volumes prélevables : étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC)	SMBAA
		Atteindre le retour à l'équilibre sur les UG déficitaires avant la prochaine révision du SAGE Plan de convergence des unités de gestion déficitaires	OUGC - CRAPDL
		Elaboration de l'arrêté cadre-étiage interdépartemental à horizon 2024	SMBAA - Collectivités - État
	Optimisation des consommations et économies d'eau industrielles et agricoles	Lancement d'un appel à projets annuel de bonnes conduites agricoles économes en eau auprès des prescripteurs agricoles	SMBAA - prescripteurs agricoles - CRAPDL
		Accompagnement des entreprises vers une gestion économe et durable de la ressource Sensibilisation des entreprises sur le suivi et l'optimisation de leur consommation en eaux	CCI PDL
	Développement des économies d'eau des collectivités territoriales et des particuliers	Campagnes de sensibilisation aux économies d'eau auprès des particuliers et scolaires Mise à disposition d'équipements et diffusion de bonnes pratiques de gestion intégrée des eaux pluviales	EPCI
	Amélioration des débits d'étiage des cours d'eau non-réalimentés	Respecter les valeurs des débits objectifs étiage sur les cours d'eau patrimoniaux (4 années sur 6) Identifier les volumes de prélèvements des nappes d'accompagnement des cours d'eau patrimoniaux	SMBAA
		Prendre des arrêtés spécifiques sous des débits seuils des cours d'eau patrimoniaux	ETAT

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs CTU 2020-2025*	Maîtres d'ouvrages ciblés
	Développement de la capacité de stockage hivernal de l'eau	Réalisation de 4 programmes milieux aquatiques en restauration hydromorphologique et fonctionnalité latérale favorables à la recharge des nappes	SMBAA - Collectivités - État
ENJEU N°2 : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	Plan d'action de restauration de la continuité piscicole et de la qualité morphologique des cours d'eau	Poursuivre la diminution des taux d'étagement sur les masses d'eau avec l'aménagement de 20 Ouvrages > 50cm 9 Ouvrages < 50cm	SMBAA
		Aménager les 3 ouvrages de l'Authion aval pour assurer la continuité écologique (volet piscicole)	SYDEVA
		Restauration morphologique de 60 kms de cours d'eau	SMBAA
	Accompagnement à l'application du classement des cours d'eau (continuité écologique)	Elaboration d'un règlement cadre à l'échelle du bassin versant et de chaque sous bassin versant	SMBAA
	Définition d'un cadre de bonnes pratiques pour l'entretien du réseau hydrographique	Elaboration du plan de gestion sur la partie Indre et Loire du RSTRI / Mise en œuvre des premières phases du plan de gestion	SMBAA
		Elaboration d'un plan de gestion du réseau hydrographique de Meigné le Vicomte (Noyant Villages) pour la prise en compte de la biodiversité et de la recharge des nappes	
	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Poursuivre la gestion de la jussie sur le RSTRI dans le but de maintenir les écoulements et les fonctionnalités du système. Poursuivre la réhabilitation des cours d'eau pour diminuer la prolifération des EEE (ombrage)	SMBAA
	Inventaire, préservation et restauration des zones humides	Réalisation des inventaires sur 100% du territoire et intégration de ceux-ci dans les documents d'urbanisme (PLUi, SCOT)	EPCI
Extension du diagnostic et plan de gestion aux tourbières d'Indre et Loire		SMBAA	

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs CTU 2020-2025*	Maîtres d'ouvrages ciblés
		Restauration de 10 zones humides dont des tourbières	SMBAA
	Amélioration de la connaissance et restauration des têtes de bassins en tenant compte de leurs spécificités	Réalisation de deux études pour l'amélioration de la connaissance des têtes de bassin. Réalisation des travaux sur le Graboteau, la Boudardière, le Lathan amont et le Couasnon amont, Consolider le suivi piézométrique des têtes de bassin.	SMBAA
ENJEU N°3 : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	Amélioration de la connaissance de la qualité des eaux et quantification de l'origine des polluants	Collecte des données et analyse de qualité des masses d'eau superficielles (réseau RCA)	SYDEVA
		Ruisseau des Aulnaies (masse d'eau FRGR1027, station les Aulnaies à Corné N°04104300) : non dépassement des seuils Nitrates (ESU: 30 mg NO3), Abattement du Phosphore de 50% (0,70 mg P total/l.), et de la conductivité de 50% (1000µS/cm), non dépassement du seuil de 1 mg/L (sequeau moyen) pour les orthophosphates	SMBAA, Laiterie Tessier
		Sur les autres masses d'eau : non dégradation/non dépassements des seuils : Nitrates (ESU: 30 mg NO3/l; Rillé : 30 mg NO3/l.; ESOU : 50 mg NO3/l.), Phosphore (ESU: 0,2 mg P total/l.; Mousseaux : 0,03 mg P total/l.), Pesticides (ESU : 2 µg/l par molécule et 5 µg/l pour le total des pesticides; ESOU : 0,1 µg/l par molécule et 0,5 µg/l pour le total des pesticides)	SYDEVA, SMBAA
		Suivi de la qualité des eaux du bassin versant : bancarisation des données et rédaction d'un rapport annuel de la qualité des eaux superficielles	SMBAA
	Etablissement d'un plan de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques	Mise en place d'une charte agricole de territoire coconstruite et partagée par les prescripteurs agricoles Déploiement de la charte et suivi des indicateurs	CRAPDL - SMBAA

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs CTU 2020-2025*	Maîtres d'ouvrages ciblés
	Accompagnement des agriculteurs vers des systèmes de production de moins en moins polluants	Entretien individuel sensibilisation/opportunité conversion AB : 15/an Diagnostics Conversion AB en 37 : 5/an Diagnostics-conseil d'exploitation ciblés sur les UG sensibles et AAC captages prioritaires : 30/an Suivis agronomiques individuels ciblés sur les UG sensibles et AAC captages prioritaires : 30/an Entretien individuel de sensibilisation/opportunité certification HVE 3 : 20/an Diagnostics changement de système : 10/an	SMBAA
	Amélioration de la qualité des rejets urbains et industriels	Etude technico-économique et d'acceptabilité du milieu	Laiterie Tessier
		Etudes pour l'aménagement et création de zones tampon végétalisées en sortie de STEP	Industriels cibles EPCI
	Réduction des pollutions accidentelles et diffuses dans les périmètres de protection	Stratégie de reconquête de la qualité de l'eau dans les aires d'alimentation de captages prioritaires (Clos Bertin, La Fontaine et Boiseaudier) à mener par les EPCI PRPDE (CCBV et CASVL)	EPCI
	Implantation de dispositifs de réduction du transfert des polluants dans l'eau	Animation/ sensibilisation à l'aménagement du territoire (haies, mares) Opérations de plantation de haies - Plans bocagers 49 : 4 km/an en 2021 et 2022 Opérations de plantation de haies : 25 km/an en 49 entre 2023-2025 Opérations de plantation de haies : 5 km/an en 37 entre 2023-2025 Opérations de restauration/création de mares : 10 mares/an en 49 entre 2023-2025	SMBAA
ENJEU N°IV : Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	Développement de la culture et de la connaissance du risque	Améliorer l'information liée à la gestion des ouvrages (nombres de vues sur le Facebook et le site internet du SMBAA) en période de crues	SMBAA
		Améliorer la diffusion de la donnée eau (débits, piézométrie, assecs) par le biais de cartes/graphiques/module sur le site internet	SMBAA

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs CTU 2020-2025*	Maîtres d'ouvrages ciblés
<p align="center">ENJEU V : Porter, faire et appliquer le SAGE</p>	<p align="center">Mise en œuvre du SAGE, diffusion des données et évaluation de ses actions</p>	Création de nouveaux supports et actualisation/diffusion du guide du riverain	
		<p align="center">Création d'un Forum de l'eau et du changement climatique à destination des acteurs publics du territoire</p>	
		<p align="center">Evènementiel sur le programme de travaux sur les milieux aquatiques</p>	
		<p align="center">Améliorer le taux de participation des acteurs locaux aux commissions géographiques</p>	
		<p align="center">Actualisation/diffusion du guide du riverain</p>	

* Les actions actualisées par rapport aux objectifs 2020-2022 apparaissent **en gras** dans le tableau ci-dessus.

La **programmation du CT Eau 2023-2025** comporte, au 18 novembre 2022 :

- **93 actions** en maîtrise d'ouvrage **SMBAA** ;
- **33 actions** potentiellement portées par des **maîtres d'ouvrage extérieurs** (18 actions éligibles et 15 actions restant à statuer pour intégration au CT Eau 2023-2025).

Le **tableau ci-dessous** présente la ventilation des actions de la programmation du CT Eau selon leur adéquation aux **objectifs généraux du SAGE Authion** (de nombreuses actions répondent en parallèle à 2 objectifs du SAGE) :

LES ENJEUX DU SAGE AUTHION	LES OBJECTIFS GENERAUX DU SAGE AUTHION	Nombre d'actions du CT Eau 2020-2023 répondant aux objectifs généraux du SAGE Authion		
		SMBAA	MO ext « actions éligibles »	MO ext « actions à statuer »
ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	OBJECTIF GENERAL N°GR-1 : Améliorer la connaissance	11	2	
	OBJECTIF GENERAL N°GR-2 : Réglementer et organiser la gestion des Volumes Prélevables	3	0	0
	OBJECTIF GENERAL N°GR-3 : Optimiser la gestion de l'eau	8	4	11
	OBJECTIF GENERAL N°GR-4 : Orienter les opérations d'aménagements du territoire et les équipements hydrauliques pour un meilleur stockage hivernal de l'eau et une réduction de la sévérité des étiages	23	1	3
ENJEU N°2 : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	OBJECTIF GENERAL N°MA-5 : Accompagner la mise en œuvre du classement des cours d'eau et établir un plan d'action pour la restauration de la qualité morphologique des cours d'eau du bassin versant	33	2	1

LES ENJEUX DU SAGE AUTHION	LES OBJECTIFS GENERAUX DU SAGE AUTHION	Nombre d'actions du CT Eau 2020-2023 répondant aux objectifs généraux du SAGE Authion		
		SMBA	MO ext « actions éligibles »	MO ext « actions à statuer »
ENJEU N°2 : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	OBJECTIF GENERAL N°MA-6 : Améliorer de façon continue l'entretien des milieux aquatiques pour le respect de leurs fonctionnalités écologiques et hydrauliques	5	1	0
	OBJECTIF GENERAL N°MA-7 : Améliorer la connaissance, la gestion des zones humides et des têtes de bassins versants	20	3	1
ENJEU N°3 : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	OBJECTIF GENERAL N°QE-8 : Améliorer la connaissance	6	1	1
	OBJECTIF GENERAL N°QE-9 : Réduire les flux de pollution diffuse et ponctuelle	29	2	5
	OBJECTIF GENERAL N°QE-10 : Préserver la qualité des eaux brutes destinées à l'AEP.	3	4	0
ENJEU N°IV : Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	OBJECTIF GENERAL N°IN-11 : Réduire la vulnérabilité et les aléas en développant une approche globale des risques	2	1	0
ENJEU V : Porter, faire et appliquer le SAGE	OBJECTIF GENERAL N°MO-12 : Simplifier la maîtrise d'ouvrage du bassin-versant et assurer la coordination des actions du SAGE	15	1	3

La programmation du CTEau Authion 2023-2025 est donc compatible avec les dispositions du PAGD du SAGE Authion.



www.sage-authion.fr

**COMMISSION LOCALE DE L'EAU
SAGE DU BASSIN DE L'AUTHION**

AVIS DE LA CLE

**Programme d'actions du Contrat Territorial Eau Authion
2023-2025 porté par le Syndicat Mixte du Bassin de
l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)**

- Vue la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- Vu l'article R.181-22 du Code de l'Environnement ;
- Vu l'arrêt interpréfectoral DIDD-BPEF-2017 n°349 bis du 22 décembre 2017 d'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Authion ;
- Considérant les dispositions inscrites au PAGD du SAGE du bassin de l'Authion ;
- Considérant l'avis technique formulé par la cellule d'animation du SAGE Authion ;

Le Contrat Territorial Eau constitue la déclinaison opérationnelle des objectifs fixés par le SAGE Authion. La totalité des actions du contrat répondent à un ou plusieurs enjeux, objectifs généraux, et/ou moyens prioritaires du SAGE Authion. La programmation est donc **compatible** avec les dispositions du PAGD du SAGE Authion.

Au regard de la sécheresse 2022 et des conclusions du GIEC Pays de la Loire, il est indispensable de renforcer l'enjeu de préservation de la ressource en eau et d'intégrer les prévisions relatives au changement climatique dans les actions menées sur le territoire. La réussite de l'ensemble des actions de cette programmation ambitieuse permettra d'atteindre les objectifs du CTEau et de répondre aux enjeux du SAGE Authion.

Ainsi, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion émet un **avis favorable** à cette nouvelle programmation ambitieuse mais nécessaire au regard des enjeux à relever pour la reconquête de la ressource en eau du bassin, indispensable pour le maintien des usages.

Résultat du premier tour de scrutin :

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne ne participe pas au vote.

Nombre de votants	19
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votes	19
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes pour	19

Après délibération, le programme d'actions du Contrat Territorial Eau Authion 2023-2025 porté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion est validé à l'unanimité, avec 19 votes pour.

Le Président de la CLE du SAGE Authion, Jeannick CANTIN

